

A VENDRE

Honoraires Transaction

Barème applicable au 1^{er} décembre 2018 – Honoraires à la charge du vendeur – TVA incluse (20%)

Jusqu'à 99.999€	8.000€TTC	de 250.000€ à 299.999€	15.000€TTC
de 100.000€ à 149.999€	9.000€TTC	de 300.000€ à 349.999€	18.000€TTC
de 150.000€ à 199.999€	10.000€TTC	de 350.000€ à 399.999€	20.000€TTC
de 200.000€ à 249.999€	13.000€TTC	de 400.000€ à 499.000€	25.000€TTC
au-delà de 500.000€		5%TTC	

A LOUER

Honoraires de Location

Ces honoraires seront révisés chaque année dans les mêmes conditions que celles fixées par l'article 3 du décret n°2014-890 du 1er août 2014.
Taux de TVA actuellement en vigueur 20%.

Le mandataire percevra une rémunération conforme à l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 modifié par la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) et conformément aux dispositions du décret n° 2014-890 du 1er août 2014.

BAUX Habitation, Mixte et Meublée soumis à la loi du 6 juillet 1989 (Zone Tendue)

- Honoraires à la charge du locataire
 - Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail ... 10 € / m² TTC
 - Honoraires de réalisation de l'état des lieux ... 3 € / m² TTC
 - Le total ne peut être supérieur aux honoraires à la charge du bailleur
(Zone libre : Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail ... 8€/m²TTC)
- Honoraires à la charge du bailleur
 - Honoraires d'entremise et de négociation ... OFFERTS
 - Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail ... 10 € / m² TTC
 - Honoraires de réalisation de l'état des lieux ... 3 € / m² TTC
 - Le total ne peut dépasser un mois de loyer hors charges

COMMERCIAL et PROFESSIONNEL (commission à la charge du preneur)

- Honoraires d'entremise et de négociation, Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail 12%HT du loyer annuel HT / HC
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux ... 3 € / m² TTC
- Si Droit au Bail / Pas de Porte ... 10%HT

AUTRES BAUX (commission à la charge du preneur)

- Honoraires d'entremise et de négociation, Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail ... 1 mois de loyer annuel TTC/HC
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux ... 3 € / m² TTC

VEFA

Rémunération à la charge du promoteur selon mandat de commercialisation

FAIRE GERER

Prestations Gestion Locative entre 7,5% et 14,50% selon formule sélectionnée

CENTURY 21.
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21 Duprat Donnesse. Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.
SARL DUPRAT DONNESSE IMMOBILIER au Capital de 8.000 euros RCS 520 116 799 Bordeaux - Siège social 2 rue du 14 Juillet 33260 LA TESTE DE BUCH. Titulaire de la carte professionnelle n°CPI.3301.2017.000.017.114 portant la mention « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » et « Gestion immobilière » délivrée par la CCI Bordeaux-Gironde. Garantie financière Transaction 110.000€ par QBE Insurance (Europe) Limited, sis Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle 92931 LA DEFENSE CEDEX.
Garantie Financière Gestion 150.000€ par ALLIANZ sis 1 cours Michelet – CS 30051 – 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX. Compte séquestre CIC LA TESTE n°00070200608 avec réception de fonds, sans encaissement de fonds.
Tél. 05 56 66 40 66 – Fax. 09 81 70 12 36 – addi@century21.fr – www.century21addi.com